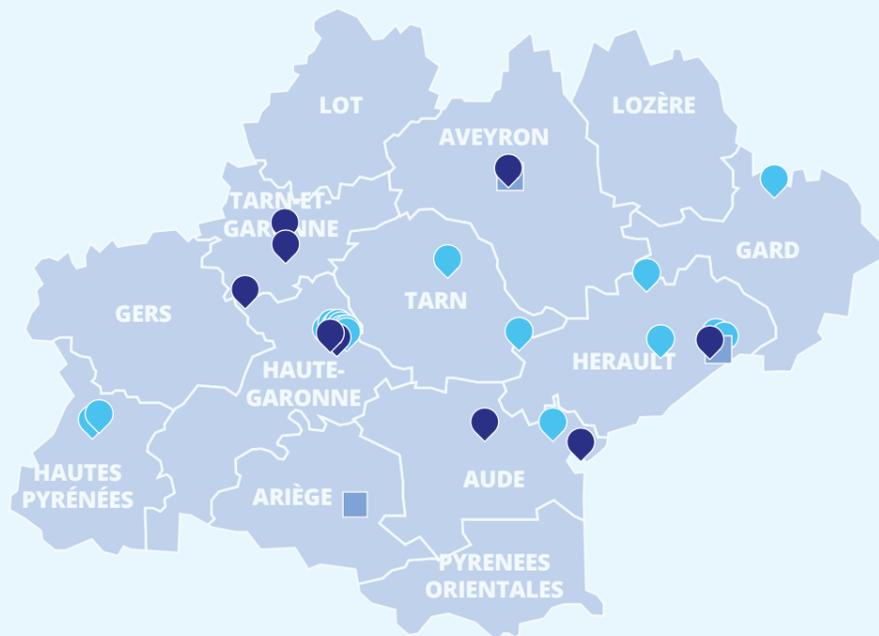


NOS MEMBRES

Sont invités à participer au comité régional du Fonjep les représentants de toute association bénéficiaire d'une aide du Fonjep, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

À ce jour, le comité régional Occitanie compte :

- 36 associations
- 3 représentants de l'État



Légende

- Membres affiliés à une tête de réseau régionale
- Membres non affiliés
- État

Ariège

- DDCSPP (Foix)

Aude

- Acti City Information Jeunesse (Carcassonne)
- Ciném'Aude (Narbonne)
- Ludothèque Ludule (Cruscades)

Aveyron

- Radio Temps (Rodez)
- DDCSPP (Rodez)

Gard

- Accès pour tous (Meyrannes)

Haute-Garonne

- Association délire d'encre (Labège)

- Concordia (Toulouse)
- CRIJ (Toulouse)
- Fédération des MJC Occitanie (Toulouse)
- Léo Lagrange sud-ouest (Toulouse)
- Ligue de l'enseignement (Toulouse)
- Loisirs éducation & citoyenneté Grand Sud (Toulouse)
- UFCV (Toulouse)
- Union régionale des Francas (Toulouse)
- UR Habitat jeunes (Toulouse)
- UR Jpa (Toulouse)

Haute-Pyrénées

- Féd. départ. Léo Lagrange 65 (Ibos)
- Féd. départ. Ligue de l'enseignement 65 (Tarbes)

Hérault

- Crajep Occitanie (Montpellier)
- Féd. départ. Foyers ruraux (Clermont-L'Hérault)
- Graine (Montpellier)
- Relais des enfants (Montpellier)
- UR Foyers ruraux (Le Caylar)
- UR Foyers ruraux (Le Caylar)
- DRJSCS (Montpellier)

Tarn

- URPEP (Albi)

Tarn-et-Garonne

- Fermat Science (Beaumont de Lomagne)
- Moissac animation jeunesse (Moissac)

→ ÉDITO

Le 29 janvier 2019 à Lézignan Corbières, 100 acteurs associatifs se sont réunis à l'invitation de Pascal ETIENNE, directeur régional DRJCS et de Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI, déléguée nationale Fonjep, et d'Agnès FASAN, la déléguée régionale Fonjep Occitanie, élue en juin 2017.

Dans un premier temps, le FONJEP a été présenté ainsi que le rôle de la déléguée régionale et du comité régional. Afin de compléter la carte Occitanie, le chef de Pôle Jeunesse Vie associative de la DRJCS a présenté un état des lieux territorial complété par l'enquête du Commissariat général à l'égalité des territoires (Cget)

L'étude des modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire a également été abordée.

Lors des travaux en atelier, 18 thématiques de travail ont été identifiées. Celles-ci ont été synthétisées en 3 axes prioritaires du territoire validés par l'assemblée présente : les jeunesses, les modèles socio-économiques, l'accompagnement des associations et l'animation des territoires.

Lors d'une deuxième réunion le 19 avril 2019, 35 associations se sont réunies à Toulouse de nouvelles associations ont rejoint le comité régional. Cathy DESPLAS a été désignée suppléante de la déléguée régionale. Un temps d'échange sur la thématique « accompagnement des associations et animation des territoires » a été organisé.

Nos thèmes de travail prioritaires :

- Les jeunesses
- Les modèles socio-économiques
- L'accompagnement des associations et l'animation des territoires



LE FONJEP EN OCCITANIE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment au plan national 5301 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au

sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il

analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

Le comité régional Occitanie, issu des associations porteuses des postes Fonjep, est partie intégrante du Fonjep. En son sein, conformément à la charte d'engagements réciproques¹ et à la charte de cogestion

du Fonjep qui en découle, l'état, les collectivités et les associations s'engagent, à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ».

Le comité régional du Fonjep c'est :



Un espace de co-construction entre État, collectivités et associations.



un observatoire local de l'action des associations du secteur



un outil de valorisation des actions menées par les associations du territoire

465 postes Fonjep

Soutenir les projets associatifs dans la région

En 2018, le Fonjep a géré 5 301 postes Fonjep dont **465 en Occitanie**.

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois¹.

Postes Fonjep ?



Nouveautés 2019

+ 760 postes Fonjep sur le plan national au titre de la politique de la ville, pour :

- Accompagner les projets des petites associations
- Développer la mutualisation des ressources salariées
- Accompagner l'essaimage de crèches associatives, de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale

Ces 465 postes ont été co-financés grâce à :

→ 3 043 622 €
de subventions de l'État

→ 1 955 830 €
de cofinancements
(mairies, communautés de communes ou d'agglomération, associations)

Solidarité internationale

Échanger, s'entraider, s'engager

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD). Destinés aux jeunes, aux adultes ou aux associations, ces dispositifs se complètent pour favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale.

En Occitanie cela s'est traduit en 2018 par :

- 120 projets de jeunes 16-25 ans (JSI et VVV/SI)
- 107 volontaires de solidarité internationale (VSI) mobilisés à l'étranger
- 4 postes Fonjep d'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI)



Modèles socio-économiques

Outils de la réflexion des associations

Devant les évolutions économiques et réglementaires, de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont fragilisées. Pour faire face à cette situation, le Fonjep a lancé un projet d'ampleur visant à leur offrir un appui à la réflexion sur leur modèle socio-économique. Après une phase d'enquête en 2017, des expérimentations ont été menées en 2018 avec 4 équipes de recherche et 45 associations au plan national.

3 associations d'Occitanie participent à ces expérimentations.

Les résultats des travaux font l'objet d'une capitalisation qui permettra d'outiller les autres associations qui souhaitent elles aussi réfléchir à l'évolution de leur modèle.



1- Instruction interministérielle n° 2017-194 du 19-12-2017

2- Instruction du gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers